

# **Animation et accompagnement technique en Agriculture de Conservation**

## **OJECTIFS CHARTE**

Elle a pour objet de fixer un cadre commun pour les projets et actions destinés à être inclus dans le projet de territoire du bassin versant du Tescou.

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Sensibilisation des agriculteurs présents sur le bassin versant du Tescou à l'agriculture de conservation, par le biais de l'usage de couverts végétaux, pour répondre à des enjeux tels que l'érosion des sols ou encore la gestion de l'eau.

## **DESCRIPTIF DE L'ACTION**

### **Contexte**

La Chambre d'agriculture accompagne les exploitants agricoles dans leur démarche d'agriculture de conservation (TCS, non labour, couverts végétaux...).

Qu'est-ce que l'agriculture de conservation ?

L'agriculture de conservation (AC) est une méthode de gestion des agroécosystèmes qui a pour but une amélioration soutenue de la productivité, une augmentation des profits ainsi que de la sécurité alimentaire tout en préservant et en améliorant les ressources et l'environnement. Elle se caractérise par trois principes reliés, à savoir :

- Un travail minimal du sol (allant jusqu'à son absence totale, cas des systèmes de semis direct).
- La couverture permanente du sol par un mulch végétal vivant ou mort (paille).
- La diversification des espèces cultivées, en association et/ou dans la rotation.

(Source : FAO)

### **Actions à mener**

#### **0- Co-construction et validations des actions avec les agriculteurs locaux**

Préalablement à la mise en place d'un programme, les chambres d'agriculture présenteront les actions potentielles. Un réajustement sera peut-être nécessaire pour avoir une adhésion agricole locale.

Les pistes de réflexions :

#### **1. Mise en place de vitrines de couverts végétaux**

## ***DOCUMENT DE TRAVAIL – EN COURS DE REDACTION***

Objectif :

- Évaluer la faisabilité de la mise en place de couverts végétaux
- comprendre leur intérêt et les enjeux de la couverture des sols
- observer leurs effets sur le sol, comprendre les différences entre espèces
- aborder les itinéraires techniques pour les réussir au mieux
- Partager les résultats avec des agriculteurs intéressés.

Méthode :

- Trouver des agriculteur(s) volontaires
- Établir avec eux un protocole
- Tester différents couverts végétaux et différentes techniques de semis et de destruction
- Réaliser des rencontres techniques sur les parcelles vitrines
- 

### **2. Acquisition de références technico-économique en Évaluation des performances agroenvironnementales, économiques et sociales d'un panel fermes pilotes (programme Agr'eau)**

Agr'eau est un programme de développement de la couverture végétale des sols agricoles sur Adour-Garonne qui vise à protéger et à augmenter les ressources en eau des sols de l'ensemble du bassin-versant. Ce programme pluriannuel 2014-2017 est porté par l'Association Française d'Agroforesterie (AFAF) et co-construit avec l'Agence de l'Eau.

Ce projet est mené en partenariat avec l'Institut de l'Agriculture Durable (IAD), Arbres & Paysages 32, l'Association Occitane de Conservation des Sols (AOC Sols) et de nombreuses structures relais présentes sur le bassin dont la Chambre d'agriculture du Tarn.

Objectif :

Le réseau de partenaires et d'agriculteurs s'est fixé un objectif commun de couvrir les sols en remplaçant le couple sol/plante et le "génie végétal" au cœur de la réflexion agronomique. Cette opération d'animation territoriale et d'acquisition de références techniques basée sur un réseau de fermes pilotes consiste à favoriser les transferts de connaissances, les échanges et les savoir-faire, à évaluer les performances agroenvironnementales, économiques et sociales des fermes, à promouvoir des techniques culturales les plus pertinentes, à initier des expérimentations, et à permettre l'émergence de structures d'accompagnement technique.

Méthode :

Mise en place de protocole terrain.

### **3. Rencontres techniques terrain/échanges de pratiques**

Ces rencontres « bout de champs » sont réalisées en fonction des opportunités. Les visites d'exploitations seront proposées à des moments clés : implantation de couverts, destruction de couverts, démonstration d'outils spécifiques ou d'essai, implantation de cultures. Ces moments seront l'occasion pour que chacun des agriculteurs puisse valoriser son expérience.

### **4. Proposition de formations**

Le temps pris en charge par Vivea n'est pas compté dans cette demande.

## **DOCUMENT DE TRAVAIL – EN COURS DE REDACTION**

- Mettre en œuvre des Techniques Culturelles simplifiées sur son exploitation (construire un itinéraire technique adapté aux parcelles. Intégrer des couverts végétaux dans la rotation des cultures).
- Observer son sol pour mieux le gérer interpréter un profil de sol pour mettre en place des pratiques culturelles adaptées.
- Favoriser les insectes auxiliaires. Savoir les reconnaître, connaître leurs interactions avec les ravageurs, identifier les pratiques et les aménagements favorables à la présence des auxiliaires).
- Réussir son projet d'agroforesterie pour mesurer l'intérêt technique et économique d'intégrer l'arbre dans le système d'exploitation.
- Nourrir son sol et son troupeau en AC.

D'autres formations peuvent être élaborées pour répondre au mieux aux demandes des agriculteurs. Financés par VIVEA, les formations décrites ci-dessus sont gratuites pour les agriculteurs (à jour de leurs cotisations VIVEA).

### **5. Accompagnement individuel**

Objectif : accompagnement technique individuel par un conseiller :

- repenser le système de production
- Pour adapter les itinéraires techniques
- Pour accompagner les prises de décision
- Pour sécuriser les changements de pratiques
- Pour répondre aux questions techniques

Méthode :

**Première visite : État des lieux des pratiques et des aménagements** afin de clarifier les préoccupations techniques des agriculteurs et élaborer avec l'agriculteur un plan d'action sur la saison. En fonction des problématiques énoncées avec l'agriculteur, la chambre d'agriculture sollicitera les interlocuteurs en charge des actions (arbres et Paysages, Syndicat de rivière, FDC, conseiller CA....)

**- > A ce stade, l'agriculteur n'a pas d'engagement.**

#### **Accompagnement technique :**

- Suivi agronomique des parcelles en lien avec l'Agriculture de Conservation
    - o Interlocuteurs : chambre d'agriculture 81 et 82
    - o 3 visites-conseil sur l'exploitation pour un suivi régulier des cultures aux étapes clés de leur développement
    - o Restitution d'un compte rendu reprenant les observations constatées et les conseils préconisés après chaque visite
    - o Un conseiller disponible au téléphone ou par mail
- Thèmes abordés :
- Assolement et rotations
  - Travail du sol
  - Gestion de l'interculture (couverts végétaux)
  - Fertilisation
  - Maîtrise du salissement etc.
- Gestion de la haie (plantation et entretien)
    - o Interlocuteurs : arbres et paysages 81 et 82

## **DOCUMENT DE TRAVAIL – EN COURS DE REDACTION**

- Gestion des berges : mise en place d'aménagements pastoraux (points de franchissement, point d'abreuvement mise en défens de berges)
  - o Interlocuteurs (Syndicat de rivière + Chambres d'agriculture)

### **Limites**

Actions possibles uniquement chez les agriculteurs volontaires.  
Résultats visibles sur le long terme.

## **ORGANISATION ET STRUCTURE DU PROJET**

*Partenaires, coordination, restitution des résultats...*

Partenaires ouverts

Coordination : Chambres d'agriculture

Restitution des résultats : auprès des agriculteurs, auprès des acteurs du groupe projet Qualité haie, tout public via la diffusion sur le site Internet des chambres d'agriculture

## **BUDGET GLOBAL ENVISAGE**

48 000 € /an

## **CALENDRIER PREVISIONNEL**

mars 2019 – décembre 2022

## **CRITERES D'EVALUATION**

1 : vitrine de CV

Nombre de placettes de couverts végétaux mis en place

Nombre de journées techniques, nombre de participants

2- Agr'eau

Nombre d'agriculteurs sollicités

Nombre d'agriculteurs intéressés par la démarche

Nombre d'agriculteurs intégrant la démarche

Nombre d'envois pour diffuser les informations

***DOCUMENT DE TRAVAIL – EN COURS DE REDACTION***

3- Rencontre terrain

Nombre de bouts de champs organisés

Nombre de personnes présentes

4- Formation

Nombre de formations proposées

Nombre de formations réalisées

Nombre d'agriculteurs présents

5- accompagnement individuel

Nombre de visites "état des lieux et préconisations" réalisées

Nombre d'agriculteurs engagés dans la démarche

métrage des infrastructures réalisées

Nombre de suivis.